

UN PARCOURS DE VIE... UN JARDIN DE VIE



Le projet de jardin à visée thérapeutique, également appelé jardin de soin ou jardin de vie, est actuellement à l'étude au sein des différents établissements gérés par notre CIAS. Désireux d'améliorer l'offre de prise en charge des résidents au sein de ses structures « Résidence Autonomie et EHPAD », le CIAS s'est penché sur cette méthode qui a fait ses preuves dans plusieurs établissements.

Ces jardins sont des outils de soins non-médicamenteux, s'inspirant de l'hortithérapie.

Processus par lequel les plantes, le jardinage et l'empathie naturelle pour la nature sont mobilisés au sein de programmes d'ateliers pédagogiques de prévention, de réadaptation ou de stimulations et préservations sensori-cognitives. Le jardin est un espace de vie qui permet de prendre soin de son corps et de son esprit.



Le CIAS mène une réflexion sur l'opportunité d'expérimenter cette méthode sur ses établissements. Conscients des bénéfices d'une telle création, c'est un groupe de 9 personnes – Direction du CIAS, Directions de Pôles, Médecin coordonnateur, animateurs et agents de maintenance/espaces verts – qui a visité, le 15 Novembre dernier, le jardin à visée thérapeutique, nouvellement inauguré sur l'EHPAD du Pré de l'Étang à Confolens.

Deux jardins y sont utilisés : l'un adapté à la stimulation sensori-cognitive dédié aux résidents de l'unité Alzheimer et l'autre propose par des agrès un « parcours de santé » pour favoriser le maintien de l'autonomie par des Activités Physiques Adaptées.



Le groupe a été fort bien accueilli par Madame Fanny RAYNAUD, Directrice de l'EHPAD et par Monsieur Christophe PLANCHON, développeur de jardin adapté aux soins et fondateur de la Société « Expression Jardin » dont la mission d'accompagnateur de la démarche comprend également l'étude de faisabilité du projet, sa conception, la recherche de financement, sa stratégie participative, la réalisation, la formation post-jardin et la mesure d'impact ainsi que le reporting des bienfaits.

Le projet doit être porté par toute une équipe. « Le jardin n'est pas seulement un joli lieu que l'on admire. C'est un véritable projet d'équipe qui réunit les soignants ainsi que les non-soignants, du médecin à l'aide-soignante, en passant les agents sociaux, les jardiniers ou agents de maintenance de l'ensemble de nos établissements investis sur les projets de jardins ».

C'est un lieu vivant. « Dans un jardin, il y a toujours quelque chose à découvrir : une fleur qui pousse, une lumière qui change, un fruit qui mûrit... ».

C'est au sein de la Résidence Autonomie de Chaunay que le projet devrait démarrer au CIAS courant 2020 pour ensuite s'étendre si possible aux EHPAD. A suivre donc...

Hélène BERTHONNEAU et Nathalie MOIGNER Directrices de Pôle avec le concours de **Jean-Paul LAMPERT** Médecin Coordonnateur



ÉDITORIAL

Nous arrivons à la fin de cette année 2019 bien remplie, avec une nouvelle organisation pour notre CIAS, de nouvelles évolutions, des perspectives d'avenir et de développement, et une volonté forte de renforcer notre exigence en matière de gestion et de qualité, et d'affirmer nos valeurs sur les plans déontologique et humain.

Les équipes se sont particulièrement mobilisées pour répondre au mieux aux besoins des personnes et de leurs entourages, dans une démarche humanisante et bienveillante, en dépit d'événements internes et externes exceptionnels survenus durant l'année.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des équipes pour leur investissement au quotidien, et notamment pendant les périodes de forte chaleur de cet été et de contraintes organisationnelles.

Je ne manquerai de terminer ce dernier éditorial de l'année, en vous souhaitant ainsi qu'à tous vos proches d'heureuses fêtes de fin d'année 2019 et une très bonne année 2020, qu'elle vous apporte le meilleur.

Ce mois-ci, nous vous proposons dans ce numéro de décembre 2019 de vous présenter les thèmes suivants :

-  Jardin à visée thérapeutique
-  La tarification des EHPAD
-  Les souvenirs 1914-1918
-  Lien social et animation à Couhé
-  Nouvelles modalités de paiement en EHPAD/Résidence Autonomie.

Bonne lecture à tous !

Sébastien HYACINTHE
Directeur du CIAS

Le Comité de Rédaction :

-  Sébastien HYACINTHE
-  Jean-Luc TERRANOVA
-  Hélène BERTHONNEAU
-  Jean-Paul LAMPERT
-  Animatrices de Chaunay
-  Animateurs de Couhé
-  Bernard GABORIT

LA TARIFICATION DES EHPAD



Les ressources d'un EHPAD dépendent de la tarification de trois prestations : le tarif hébergement, le tarif dépendance et le tarif soin. Les résidents et leurs familles sont les principaux financeurs des EHPAD publiques, aux côtés de l'Etat et des conseils départementaux. Trois principaux "acteurs" financent les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes :

- L'Etat et l'Assurance maladie par le biais de l'ARS financent les personnels soignants et les équipements médicaux
- Les conseils départementaux financent un "forfait dépendance" pour les prestations d'aide et de surveillance des personnes âgées en perte d'autonomie (aides-soignants, psychologues...)
- Les résidents financent l'hébergement, la restauration, les activités d'animation notamment.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui remplace la convention tripartite engage les trois acteurs qui sont l'EHPAD, le Département et l'Etat (ARS), à respecter un plan financier pour assurer une qualité de prise en charge optimisée des résidents.

La récente réforme tarifaire des EHPAD (2017) visant à un renforcement global des dépenses de personnel soignant montre, à rebours d'un discours largement répandu, un effet plutôt bénéfique de la réforme de la tarification des EHPAD.

Jean-Paul LAMPERT
Médecin Coordonnateur

SOUVENIRS 14-18

C'est avec quelques résidents que nous nous sommes rendus à la salle des fêtes de Chaunay pour un retour dans le passé 1914-1918. Monsieur Alain DESBOURDES ainsi que Madame Gwenaëlle AUGRY ont organisé avec les enfants de CM1 et CM2 toute une rétrospective de la guerre 14-18 avec exposition d'objets et de documents.



Les résidents sont passés d'atelier en atelier et les enfants nous ont décrit et expliqué des objets de guerre (fusils, gourde, casque...).

Nous avons même pu les toucher et les sous-peser. Notre remarque a été « que c'est lourd !! ».

Pour une résidente, ce fut un moment rempli d'émotions car elle a pu en savoir plus sur son grand-père décédé gazé un mois avant la fin de la guerre et rapatrié au cimetière de Chaunay. Madame AUGRY lui a lu sa fiche d'identité avec les batailles que son grand-père a fait, les blessures engendrées et autres. La résidente s'est effondrée en larmes.

Cet après-midi a été très enrichissante.

Merci à Madame AUGRY d'avoir prêté des livres à une résidente et de revenir la voir régulièrement.

Merci à Monsieur Alain DESBOURDES, Président des anciens combattants de Chaunay, que l'on a toujours plaisir à écouter.

Merci aux enfants de CM1 et CM2 pour leur investissement et le travail accompli.

Sylvie ALLEAU et Marie-Laure TEXEREAU
Animatrices au « Logis des Charrières »

LIEN SOCIAL ET ANIMATION A COUHE

Afin de maintenir le lien social et la communication dans l'établissement, nous avons décidé avec des résidents de rééditer le journal de la structure sous le nom de « L'écho du champ du Chail ».



Un comité de rédaction a été créé, où chacun apporte sa spécialité, comme l'écriture de poèmes, la préparation d'interview d'un nouveau résident, d'un membre du personnel, une page de jeux, des anecdotes, recettes de cuisine, une page humour et surtout l'actualité des animations de la saison passée. Le premier numéro « Édition Automne 2019 », a été remis à chaque résident et a reçu un bon accueil, aussi bien au niveau des familles que du personnel. Son contenu évoluera, et déjà d'autres résidents rejoignent le comité de rédaction pour l'édition hiver qui sortira le 19 décembre. Cet outil de communication permet de valoriser la vie sociale des résidents, en parlant d'eux et de leur lieu de vie.

En marge de cette action, une commission d'animation a été créée avec des résidents et des membres de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement. Son but est de mettre en place l'organisation de la vie sociale, elle est un temps d'échange pour organiser ensemble l'animation et évaluer les actions. Cette commission permet également l'élaboration du projet d'animation avec les résidents, en fonction des demandes et attentes de chacun.

Éric Moulin
Animateur au « Champ du Chail »

NOUVELLES MODALITES DE PAIEMENT EN EHPAD ET RESIDENCE AUTONOMIE

Jusqu'à présent, vous procédez au paiement des factures pour l'usage de nos services soit par prélèvement soit par chèque bancaire ou postal. Ces moyens de paiement restent possibles. Toutefois, le paiement par Internet dans les collectivités locales est à la fois un enjeu de modernisation et une ouverture vers la dématérialisation. Grâce à **PayFIP**, développé par la direction générale des Finances publiques (DGFIP), le paiement des sommes dues pour l'usage des services publics d'une collectivité est facilité.

Il s'agit d'une offre enrichie, **accessible 24 h/24 et 7 jours/7**, permettant un **paiement simple, rapide et accessible**, par carte bancaire (grâce au service TiPi "Titre Payable par Internet" proposé depuis 2010) mais aussi par prélèvement SEPA unique. La mise en place de PayFIP, comme pour TiPi peut intervenir selon deux modalités : intégrer PayFip / TiPi dans le site Internet de la collectivité, ou utiliser le site sécurisé de la DGFIP (www.tipi.budget.gouv.fr).

Nathalie MOIGNER
Directrice Pôle Couhé